

Frais d'inscriptions et frais d'écolage :

Les frais d'inscription sont annuels et sont à régler lors de l'inscription **par chèque uniquement à l'ordre du Trésor public** :

34,00 € / Famille (Les frais d'inscription ne sont pas remboursables !)

Les frais d'écolage seront facturés trimestriellement (3x/an) et sont à régler après réception de la facture **vers la fin du trimestre**.

Ces frais ne correspondent qu'à une partie du coût de fonctionnement par élève de l'école : la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre et les villes de Bouxwiller et d'Ingwiller prennent en charge une part importante de ce coût

Tarifs trimestriels 2019/20 en euros par personne :

Eveil musical (4-6 ans) ou initiation musicale ou formation musicale seule	63,00
Flûte à bec (20 minutes) + initiation musicale	112,00
Instruments à vent ou percussions	
30 minutes de cours instrumental + formation musicale	149,00
45 minutes de cours instrumental + formation musicale	185,00
1 heure de cours instrumental + formation musicale	210,00
Piano - orgue - guitare - violon et divers	
30 minutes de cours instrumental + formation musicale	171,00
45 minutes de cours instrumental + formation musicale	210,00
1 heure de cours instrumental + formation musicale	225,00
2ème instrument	
30 minutes	78,00
45 minutes	117,00
1 heure	137,00
Supplément adulte : adultes (et non étudiants)	39,00
Réduction à partir du 2ème enfant (par enfant)	-20,00
Réduction enseignement instrumental seul (sans FM)	-33,00
Réduction instruments «spéciaux»*	-33,00
Elèves intégrant ou souhaitant intégrer ultérieurement une Harmonie de Hanau-La Petite Pierre	
Réduction élèves participant régulièrement aux activités d'orchestre	-33,00
Harmonies municipales et sociétés de musique de Hanau-La Petite Pierre	

Une bourse d'étude prise en charge par la ville d'Ingwiller (1 versement annuel) sera également accordée aux élèves participant régulièrement aux activités de l'orchestre d'harmonie d'Ingwiller (16 euros /trimestre ou 4 euros pour les élèves bénéficiant déjà des réductions cumulées).

Une bourse supplémentaire prise en charge **par la ville d'Ingwiller** sera accordée aux élèves débutants souhaitant intégrer ultérieurement l'harmonie d'Ingwiller pour les instruments spéciaux (cor, trombone, euphonium, baryton et tuba - 37 euros par trimestre en un versement annuel).

* Mise à disposition gratuite d'un instrument (cor, euphonium, baryton, euphonium, tuba) dans la mesure des disponibilités.

Chant choral :

Chant choral à Weiterswiller (Vendredi 18h)

Chant choral féminin adultes « Amuses - voix » (mardi 19h30/samedi 14h en alternance dans les locaux de l'école intercommunale de musique du site de Bouxwiller.

L'inscription se fait auprès de l'association : MJC de Weiterswiller pour les enfants et A Muse Voix pour les adultes. L'activité se fait dans le cadre de l'Ecole Intercommunale de Musique avec une de ses enseignantes. Tarif facturé à l'association à titre indicatif. Chant choral enfant : forfait de 300 €/trimestre - Chant choral adulte : forfait de 700 €/trimestre (Attention il ne s'agit pas des tarifs par personne mais du coût global refacturé à l'association qui décidera du montant de la cotisation en fonction du nombre de participants).

Renseignements et inscriptions : Annalisa Swig-Poirel (06 48 84 29 95)